

Issue No. 85

Wednesday, June 9, 1971—Yellowknife, N.W.T.

Joint Chairmen: Senator Maurice Lamontagne  
Mr. Mark MacGuigan, M.P.Minutes of Proceedings and Evidence  
of the Special Joint Committee of  
the Senate and of  
the House of Commons on theConstitution  
of Canada

WITNESSES:

(See Minutes of Proceedings)

Le gouverneur actuel de la Banque du Canada a constamment affirmé que la croissance des intermédiaires financiers n'a pas empêché l'efficacité de la politique monétaire.<sup>14</sup> Toutefois, selon son prédécesseur, M. James Coyne, le contrôle fédéral était affaibli par l'opération d'institutions telles les sociétés de crédit par compte. Le rapport annuel de 1956 de la Banque du Canada au ministre des Finances contient cette affirmation:<sup>15</sup>

L'existence de systèmes bancaires rivaux qui entrent en compétition pour les dépôts et les fonds à court terme de façon à pouvoir accorder des prêts à court terme pour financer la consommation (et, dans une très large mesure, les sociétés de crédit par compte accordent aussi des prêts aux entreprises industrielles, contractantes, le transport, le commerce et autres) sans surveillance ou règlements et qui s'écartent de la tendance de la politique fiduciaire du système bancaire normal, peuvent constituer un sérieux obstacle à la politique monétaire au cours d'une prospérité soudaine, et auront des effets de déstabilisation lors de tout ralentissement d'activités qui pourrait s'ensuivre.

Il serait donc bon de définir clairement, en des termes économiques qui tiennent compte de la réalité, la fonction que doit avoir la banque; nous devrions délimiter le pouvoir et les responsabilités fédérales à ce sujet. Votre Comité devrait étudier ce sujet.

P. N. McDonald

Faculté de droit

Université d'Alberta

Juin, 1971

TEMOR

(Voir les pages verbales)

Third Session

Twenty-eighth Parliament, 1970-71

<sup>14</sup> Voir la déposition du gouverneur devant la Commission royale d'enquêtes sur le système bancaire et financier 9-10 (1964).

<sup>15</sup> 27.